Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Fonds fiduciaire multipartenaires de CAFI

Don de préparation

CENTRAL AFRICAN FOREST INITIATIVE

Pays : CAMEROUN	**Organisation(s) chargée(s) de la mise en œuvre :** Programmes des Nations Unies pour le Développement
Contact pour le projet : **Martin ZEH-NLO** Chef Unité Développement Durable et Résilience Climatique Programmes des Nations Unies pour le Développement N°12332 Immeuble Mellopolis Rue 1794, Ekoudou, Bastos B.P. : 836 Cameroun – Yaoundé Courriel : martin.zeh-nlo@undp.org	Partenaire(s) de mise en œuvre - nom et type (gouvernement, OSC, etc.) : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) **Contacts :** **Ernest NNANGA** Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS) Point focal CAFI Immeuble rose – MINEPAT Avenue Marchand, B.P. : 660 Yaoundé, Cameroun Courriel : ernnanga@yahoo.fr **Dr SAIDOU Hamadou** Chef Cellule Prospective Economique au MINEPAT, Membre de l'équipe focale CAFI Courriel : saidouhtheo@yahoo.fr
Description du projet : Dans le cadre de la phase 3 du don de préparation du partenariat CAFI-Cameroun, le projet vise à créer les conditions institutionnelles, techniques et opérationnelles nécessaires à l'atteinte des jalons prioritaires définis dans la Lettre d'intention signée en octobre 2025. Cette phase permettra de finaliser les documents de projet en cours, de renforcer les capacités des instances nationales et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), et de structurer un dispositif de coordination intersectorielle et multi-niveaux. Elle contribuera également à tester les	**Le financement CAFI : 4 010 289.99** USD Coût total financé par le CAFI : **1 794 289.99** USD, soit : • **295 005** USD le montant initial du Prep Grant approuvé. Et les ressources supplémentaires approuvées dans le cadre de l'extension des coûts : • **1 458 000** USD pour soutenir la mise en œuvre des jalons prioritaires de la LOI.

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

mécanismes de gouvernance et de planification stratégique pour orienter les choix d'utilisation des terres vers des modèles durables, tout en assurant une mobilisation cohérente des financements CAFI. Ces financements, après avoir permis au gouvernement du Cameroun de lancer l'instruction des projets prioritaires, sont essentiels pour financer les jalons de la Lettre d'Intention signée avec CAFI, notamment les jalons sous le pilier gouvernance tel que définis dans l'annexe de la Lettre d'Intention qui identifie les différentes sources de financement et en attente de l'opérationnalisation du projet de coordination qui interviendra dans le 4ème trimestre 2025.	• **41 284.99** USD pour soutenir l'organisation de la visite de terrain dans le cadre de la 25ème Réunion du Conseil d'Administration au Cameroun. Nouvelle demande actuelle • **2 216 000** USD pour soutenir la mise en œuvre de nouveaux jalons de la LOI, du pilier gouvernance **Autre source** : 0 **Contribution de la gouvernance** : 0 **Autre** : 0 **Coût total du projet : 4 010 289.99** USD
	Date de début du projet proposée : 01.01.2026 **Date de fin première subvention** : 31.12.2025 **Date de fin du projet proposée** : 31.12.2026 **Durée totale (en mois)** : 12 mois

Produits attendus :

Les 13 jalons identifiés sous le pilier gouvernance de la Lettre d'Intention sont en grand progrès ou atteints à la date de fin du projet.

- Élaboration du Plan National Climat (PNC) (Jalon 1.1)
- Révision de la CDN Cameroun (Jalon 1.3)
- Élaboration du Plan Agro-Industriel National (Jalon 1.4)
- Appui à l'élaboration du Plan Forêt-Bois (Jalon 1.6)
- Développement des orientations pour la structuration d'au minimum un prêt pour le développement durable, en concertation avec CAFI (Jalon 1.17)
- Élaboration d'une feuille de route pour favoriser l'accès aux marchés du carbone dans les secteurs liés à l'utilisation des terres (Jalon 1.19)
- Élaboration d'une stratégie de gestion durable et de renaturation des zones humides et zones de tourbières (Jalon 1.2)
- Soumission d'un niveau de référence d'émission à la CCNUCC d'ici la fin de 2025, en ligne avec les objectifs de long terme et en cohérence avec la CDN révisée (Jalon 1.12)
- Élaboration du premier rapport biennal de transparence à la CCNUCC (Jalon 1.13)
- Élaboration du plan mine-métallurgie-sidérurgie en 2027, en intégrant les objectifs du partenariat CAFI-Cameroun (Jalon 1.5)
- Finalisation d'un plan pour la mise en place et le financement durable des capacités nationales de suivi de l'utilisation des terres agricoles et forestières (Jalon 1.14)
- Développement d'un plan conjoint Cameroun-CAFI de mobilisation des ressources (domestiques, internationales, publiques et privées) pour la phase de mise à échelle (Jalon 1.18)
- Révision et mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, conformément à la Convention pour la Biodiversité et au Cadre de Kunming-Montréal (Jalon 1.20)

Organisation(s) bénéficiaire(s)	**Contrepartie du Gouvernement national**
- Administrations sectorielles concernées (MINFOF, MINEPDED, MINMIDT, MINADER, MINEPIA, MINDDEVEL, MINTP, MINDCAF, MINFI et MINEE) ; - Collectivités Décentralisées.	

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Nom du Représentant Résident : **Mathieu Ciowela**	Nom de la contrepartie gouvernementale Alamine Ousmane Mey
Signature : DocuSigned by: Mathieu Ciowela DAD157000A31401...	Signature :
Nom de l'agence : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Titre : Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)
Date et sceau : 05-Aug-2025	Date et sceau
Au nom du Conseil d'Administration du CAFI	
Nom :	Leslie Ouarzazi
Signature :	DocuSigned by: Leslie Ouarzazi 2C723F4F58BC424...
Chef du Secrétariat du CAFI :	Cheffe adjointe du Secrétariat CAFI En charge du Dialogue Politique et Engagement Pays O.I.C, Cheffe du Secrétariat CAFI
Date :	11-août-2025

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

LES COMPOSANTES DU PROJET :

A. CONTEXTE

L'Afrique centrale abrite la deuxième plus grande forêt tropicale humide du monde, qui séquestre environ 1,5 milliard de tonnes de CO2 équivalent ou 4% des émissions mondiales chaque année et fournit un habitat à plus de 10 000 espèces végétales et animales. La perte de forêts s'accélère malgré les efforts en cours, car l'action gouvernementale à elle seule n'a pas suffi à établir un équilibre efficace entre les intérêts de la forêt et du développement économique.

Sur cette base, une coalition de donateurs – l'Union européenne, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume de Norvège, la République française, le Royaume-Uni, la République de Corée, les Pays Bas, la Belgique et la Suède – ainsi que les pays partenaires d'Afrique centrale – La République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Cameroun, la République du Congo, la République de Guinée équatoriale et la République du Gabon – ont conclu un partenariat de collaboration pour établir l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI).

CAFI est une initiative unique qui catalyse un dialogue politique de haut niveau et des financements accrus pour soutenir des réformes ambitieuses et des investissements de terrain pour aider ses pays partenaires à réduire les émissions provenant de la déforestation et la dégradation des forêts tout en réduisant la pauvreté. Aujourd'hui, avec la signature de trois lettres d'intention (RDC, Gabon et la République du Congo), CAFI finance les pays partenaires à mettre en œuvre des programmes qui leur permet d'atteindre et augmenter leurs ambitions pour préserver leurs forêts, réduire la pauvreté et aller vers la diversification économique.

Le Cameroun a signé la déclaration conjointe du CAFI en 2015, des discussions entre le MINEPAT et le Conseil d'Administration du CAFI ont permis de dégager une intention mutuelle d'établir un partenariat. En octobre 2024, les deux parties sont parvenus à la signature d'une lettre d'Intention (LOI) formalisant un engagement plus profond, visant « à appuyer le développement des chaînes de valeur camerounaises (agricole, forestière et minière) afin de les rendre inclusives, compétitives et libres de déforestation. » Plus spécifiquement, il s'agit de

- stopper et inverser la perte de forêts et la dégradation des terres conformément à la Déclaration de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres ;
- compenser les pertes résiduelles de couvert forestier par la régénération naturelle ainsi que le boisement-reboisement et l'agroforesterie ;
- préserver le fonctionnement des zones humides et des zones de tourbières en les gérant durablement, en les préservant dans la mesure du possible et en restaurant les zones déjà asséchées ;
- assurer et favoriser le développement de chaînes de valeur agricoles, forestières et minières durables, compétitives, inclusives et créatrices d'emplois permettant l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.
- stabiliser la perte du couvert forestier d'ici 2026 puis ensuite, à la réduire progressivement et considérablement d'ici 2029 pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Glasgow, en prenant comme référence la moyenne historique de déforestation estimée à environ 110 000 ha par an sur la période 2016-20222, et le niveau de référence qui sera soumis par le Gouvernement du Cameroun à la CCNUCC en 2025; ainsi que sur base de la mobilisation de ressources effectives, y compris de source internationale, pour l'atteinte dudit objectif conformément « au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales » acté par la CCNUCC ;
- progressivement fournir des efforts importants visant à la compensation des pertes résiduelles de couvert forestier par la régénération naturelle ainsi que le boisement-reboisement et l'agroforesterie
- fournir des efforts importants pour préserver le fonctionnement des zones humides et des zones de tourbières en gérant durablement ces zones, en les préservant dans la mesure du possible et en restaurant les zones déjà asséchées ;
- mettre en œuvre les objectifs de la SND30 et de la présente Lettre d'Intention en vue de contribuer à l'émergence du Cameroun.

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Par lettre datée du 18 janvier 2022, la présidence du Cameroun a confirmé que le MINEPAT est officiellement mandaté pour coordonner le partenariat avec CAFI. La lettre d'Intention CAFI Cameroun stipule le suivant : « La conduite d'un dialogue politique multisectoriel de haut niveau et continu, au travers d'un cadre de concertation facilité par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), regroupant les administrations concernées et les partenaires techniques et financiers du pays, notamment ceux qui sont membres du Conseil d'Administration de CAFI, pour le suivi conjoint de la mise en œuvre de la Lettre d'Intention ».

Ce partenariat sera mis en œuvre en plusieurs phases comme suit, tel que défini dans la Lettre d'Intention ;

L'Etat du Cameroun et CAFI agréent d'engager un Partenariat selon une approche progressive basée sur les résultats.

Au travers de cette approche, les partenaires entendent rechercher une augmentation proportionnelle et progressive des financements en vue de la réalisation des actions concourant à l'atteinte de jalons dans le temps conditionnant les financements en don de CAFI. Aussi, la disponibilité des financements en don de CAFI est un prérequis au début de chaque phase. Au travers de ce mécanisme d'engagement progressif basé sur les résultats, pour chaque financement, CAFI et le Gouvernement du Cameroun négocient des engagements respectifs qui font l'objet de protocoles spécifiques.

Ces protocoles, annexés de façon successive à chaque nouvel engagement financier, fixent les résultats à atteindre conditionnant les financements additionnels et font partie intégrante de cette lettre d'intention.

*Le **Protocole de la phase de démarrage CAFI-Cameroun annexé à cette Lettre d'Intention** définit les engagements respectifs de CAFI et du Gouvernement du Cameroun lors de la phase de démarrage du partenariat durant la période 2025-2027. **L'atteinte des jalons de la phase de démarrage conditionnera le passage à la phase de mise à échelle**. Néanmoins, le partenariat évoluera de façon « modulaire » de façon à permettre à chaque secteur de progresser de la façon la plus rapide possible vers la phase de mise à l'échelle indépendamment des progrès réalisés dans les autres secteurs.*

Dans la phase de mise à échelle du partenariat sur la période 2027-2035, chaque financement supplémentaire de CAFI fera l'objet d'un protocole additionnel agréé entre les parties et d'amendements éventuels à la présente Lettre d'Intention. Le Cameroun et CAFI agréent de fournir des efforts de mobilisation conjointe des ressources domestiques et internationales, publiques et privées, pour la phase de mise à échelle, selon la vision décrite dans la section VI de la présente Lettre d'Intention. Le Cameroun et CAFI ont notamment convenu d'œuvrer à la structuration de prêts liés au développement durable, en partenariat avec des institutions financières internationales, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'aménagement du territoire.

B. OBJET DE L'AIDE A LA PREPARATION ET EFFET ESCOMPTE

L'appui sollicité dans le cadre du **Prep Grant 3 (PG3)** s'inscrit dans une dynamique de consolidation et d'accélération des avancées déjà significatives réalisées dans le cadre du partenariat entre le Cameroun et l'Initiative CAFI. Il vise à renforcer la mise en œuvre des jalons prioritaires identifiés lors de la phase précédente, tout en accompagnant le lancement des jalons agréés dans le cadre du pilier gouvernance de la Lettre d'Intention signée en octobre 2024 avec CAFI.

Le Gouvernement du Cameroun est déterminé à s'assurer de l'atteinte de l'ensemble des jalons dans les délais impartis c'est-à-dire au plus tard d'ici 2027. L'annexe de la Lettre d'Intention a listé les différentes sources de financement permettant d'appuyer le Gouvernement dans l'atteinte de ces jalons, ainsi que les ministères clé en charge de l'atteinte de ces derniers.

L'appui fourni par CAFI au travers des dons de préparation au PNUD est sollicité par le MINEPAT au nom du Gouvernement, en sa qualité de point focal du partenariat CAFI-Cameroun, et est exécuté par les Ministères sectoriels en charge de l'atteinte desdits jalons, notamment par le MINEPDED en charge de nombreux jalons sous le pilier gouvernance et ce conformément aux principes fondamentaux actés dans la

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Lettre d'Intention (article II), c'est-à-dire en s'assurant notamment des principes de consultations des diverses parties prenantes.

Plusieurs jalons structurants ont déjà été engagés avec succès dans le cadre du **Prep Grant 2**, et bénéficient aujourd'hui d'un niveau d'avancement solide. Il s'agit notamment du **Plan National Climat (PNC)** et de **la révision de la CDN**, tous deux à mi-parcours, ainsi que du **Plan Agro-Industriel National (PAIN)** et du **Plan Forêt-Bois (PNFB)**, dont les travaux sont bien amorcés. Ces jalons constituent des fondations essentielles pour la suite du partenariat, et leur poursuite dans le cadre du PG3 permettra de capitaliser pleinement sur les efforts déjà engagés.

Le tableau ci-dessous dresse un état d'avancement des jalons de la Lettre d'Intention (LoI), ainsi qu'un récapitulatif des autres activités mises en œuvre, ayant contribué à la réalisation de certains de ces jalons.

Jalons en cours de réalisation	**Activité réalisées et acteurs engagés**	**Livrables**	**Prochaines étapes**
Intégrer les actions, objectifs, politiques et mesures climatiques clés du Gouvernement à mettre en œuvre avec l'appui de CAFI dans le Plan Climat National (PCN) qui doit être validé par le Premier Ministre d'ici avril 2025 dans le cadre de l'accord avec la FRD du FMI. Actualisation de la Contribution Déterminée au niveau National d'ici avril 2025, en ligne avec la Déclaration de Glasgow et les objectifs de long et moyen termes de la présente Lettre d'Intention	• Mission de cadrage en présence du MINEPDED, du MINEPAT et du Secrétariat CAFI. • Démarrage du processus de révision de la CDN et d'élaboration du PNC, avec la participation des administrations publiques, de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers, ainsi que la mise en place de groupes de travail (Task Forces) chargés du suivi du processus. • Elaboration des notes conceptuelles de cadrage méthodologique du PNC & CDN avec la participation de tous les acteurs cités ci-haut. • Elaboration des Termes des références de recrutement des consultants avec la participation de tous les acteurs cités ci-haut. • Recrutement des consultants • Travaux de consultation et collecte des données au niveau national et régional. • Atelier d'examen des livrables des travaux d'élaboration du PNC et la révision de la CDN avec la participation de tous les acteurs cités ci-haut.	• Feuille de route fusionnée des travaux d'élaboration du PNC et révision de la CDN (Draft VO) • Structure de la taskforce nationale de suivi d'élaboration du PNC et révision de la CDN 0 (Draft VO) • Note conceptuelle fusionnée de cadrage méthodologique de la CDN & PNC 0 (Draft VO) • TDR de recrutement des consultants pour les études, consultations et analyses. **Livrables CDN : rapports des consultants :** • Draft Plan de suivi (mesure, notification et vérification) pour le PNC et la CDN 3.0 (Draft VO) • Draft Rapport d'identification des mesures et options applicables d'atténuation ainsi que l'élaboration d'une démarche de réduction des GES pour les périodes 2025-2030, 2030-2035 a intégrer dans la CDN 3.0 du Cameroun et dans son PNC 0 (Draft VO) • Draft Rapport d'identification des actions d'adaptation et élaboration d'un plan de mise en œuvre dans le PNC & CDN 3.0.(0 (Draft VO) • Draft Plan d'investissement de l'agenda climatique au Cameroun. 0 (Draft VO) • Draft Plan d'action de la dimension genre à intégrer dans le PNC et la CDN. 0 (Draft VO) • Draft Plan de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PNC et de la CDN 3.0 0 (Draft VO) **Livrables PNC :** • Draft V0 du PNC	• **Juillet 2025 :** Révision des rapports (livrables) des consultants sur base des commentaires de toutes les parties prenantes (Administrations publiques, société civile, secteurs privés et partenaires financiers. Finalisation du PNC • **Août 2025 :** Elaboration et finalisation de la CDN. Soumission du PNC au FMI. • **Sept. 2025 :** Soumission de la CDN à la CCNUCC. • Suivi, mise en œuvre et mise à jour
Elaborer le plan agroindustriel national en intégrant les objectifs du partenariat CAFI-Cameroun Elaborer le plan forêt-bois, intégrant les objectifs du partenariat CAFI-Cameroun	• Lancement du processus relatifs aux travaux préparatoires à l'élaboration des plans phares indiqués dans la Lettre d'Intention (PNAI & PNFB). • Elaboration et finalisation des notes conceptuelles de cadrage méthodologique.	• Feuille de route fusionnée des travaux d'élaboration du PNFB et PNAI (Draft VO) • Structure de la taskforce nationale de suivi d'élaboration du PNC et révision de la CDN. • Note conceptuelle de cadrage méthodologique fusionnée PNFB et PNAI (Draft VO) • TDR de recrutement des consultants pour les études, consultations et analyses.	**Juillet 2025 :** Lancement de recrutement des consultants par le PNUD **Septembre 2025 :** Elaboration et finalisation de la CDN.

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Jalons en cours de réalisation	Activité réalisées et acteurs engagés	Livrables	Prochaines étapes
	• Elaboration des Termes des références de recrutement des consultants.		
Soumission d'un niveau de référence d'émission à la CCNUCC d'ici la fin de 2025, en ligne avec les objectifs de long terme énoncés dans la présente Lettre d'Intention et en cohérence avec la CDN révisée en 2025	Validation des données de la FAO par le MINFOF dans le cadre du projet régional CAFI	• Données d'activité (Séries temporelles d'images satellites ou de cartes d'occupation du sol). • Facteurs d'émission (Données sur la biomasse aérienne, souterraine et le carbone du sol)	**Juillet 2025 :** Recruter un Consultant pour l'élaboration du document **Fin 2025 :** Soumission du Niveau de Référence d'Émissions.
Autres activités réalisées contribuant à l'atteinte des jalons			
En lien avec les Projet de la phase démarrage	Examen et validation des Documents des Projets de la phase de démarrage (Prodoc GIZ Aménagement et appui à la coordination, FIDA et KFW)	• Prodoc avec le FIDA approuvé • Prodoc avec la GIZ, appui à la Coordination validé • Prodoc avec la GIZ, appui à l'aménagement du territoire en cours d'approbation • Prodoc avec la KFW en cours d'approbation.	• Approbation du Prodoc avec la KFW et la GIZ **Juillet 2025 :** • Lancement des Projets avec la KFW. • **Nov. 2025 :** Lancement des Projets avec la GIZ.
En lien avec le jalon sur l'intégration des actions, objectifs, politiques et mesures climatiques clés du Gouvernement à mettre en œuvre avec l'appui de CAFI dans le PNC.	Accompagnement des équipes sectorielles dans la prise en compte des questions environnementales dans les revues SND30.	Rapport d'atelier d'accompagnement des équipes sectorielles dans la prise en compte des questions environnementales dans les revues SND30.	
En lien avec 4 jalons sur l'intégration des actions, objectifs, politiques et mesures climatiques clés du Gouvernement à mettre en œuvre avec l'appui de CAFI dans le PNC, CDN, PNAI et PNFB.	Atelier de renforcement des capacités de l'équipe Focale CAFI Cameroun en matière des questions de gestion durable des ressources naturelles.	Rapport d'atelier de renforcement des capacités de l'équipe focale CAFI Cameroun en matière des questions de gestion durable des ressources. Rapport de la mission de renforcement des capacités en gestion des projets à Paris du 08 mai au 12 juillet 2024	
En lien avec 4 jalons sur l'intégration des actions, objectifs, politiques et mesures climatiques clés du Gouvernement à mettre en œuvre avec l'appui de CAFI dans le PNC, CDN, PNAI et PNFB ainsi que dans la préparation des Projets de la phase de démarrage.	Atelier d'évaluation de la prise en compte des questions de gestion durable des ressources naturelles dans les revues sectorielles en vue de la finalisation des documents de projets de CAFI au Cameroun	Rapport d'atelier d'évaluation de la prise en compte des questions de gestion durable des ressources naturelles dans les revues sectorielles en vue de la finalisation des documents de projets de CAFI au Cameroun.	
En lien avec 4 jalons sur l'intégration des actions, objectifs, politiques et mesures climatiques clés du Gouvernement à mettre en œuvre avec l'appui de CAFI dans le PNC, CDN, PNAI et PNFB.	Déclinaison régionale des cibles de production des filières agropastorales et halieutiques de la SND30 en vue de limiter leurs impacts futures sur le domaine forestier permanent.	Note conceptuelle sur la déclinaison régionale des cibles de production des filières agropastorales et halieutiques de la SND30 en vue de limiter leurs impacts futures sur le domaine forestier permanent.	

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Jalons en cours de réalisation	Activité réalisées et acteurs engagés	Livrables	Prochaines étapes
Communication	Développement du site Web CAFI – Cameroun Spots vidéo CAFI-Cameroon 2024	Rapport de mission Storytelling / Scénarios Stratégie de diffusion média budgétée Résumé des activités menées lors de la mission. https://cafi-cameroon.cm	
Coordination du partenariat CAFI - Cameroun	Participation aux événements internationaux sur la gestion durable des ressources naturelles (COP, Conférences, ...)	Rapports des missions	

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à une mobilisation tant inter-sectorielle que technique importante, qui a permis d'ajuster les approches initiales, de renforcer les équipes d'experts mobilisées, et de prioriser les actions à fort impact. Cette dynamique positive a également permis de positionner le Cameroun dans les discussions internationales, avec déjà plusieurs missions de haut niveau réalisées.

Dans la continuité de cette trajectoire, le PG3 permettra également de lancer de **nouveaux jalons stratégiques**, en lien direct avec les engagements de la Lettre d'Intention. Il s'agira notamment de :

- Développer les orientations pour la structuration d'au minimum un **prêt pour le développement durable**, en concertation avec CAFI ; des échanges ont été amorcés à ce sujet avec des institutions financières internationales, à l'instar du FIDA mais aussi plus récemment du Fonds vert Climat (FVC). Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.
- Élaborer une **feuille de route pour favoriser l'accès aux marchés du carbone** dans les secteurs liés à l'utilisation des terres. Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.
- Élaborer une **stratégie de gestion durable et de renaturation des zones humides et zones de tourbières**. Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint dans la phase de démarrage 2025-2027.
- Soumettre un **niveau de référence d'émission à la CCNUCC** d'ici la fin de 2025, en ligne avec les objectifs de long terme énoncés dans la Lettre d'Intention et en cohérence avec la CDN révisée en 2025 ; Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.
- Élaborer le **premier rapport biennal de transparence** à la CCNUCC ; Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 30 juin 2026.
- Élaborer le **plan mine-métallurgie-sidérurgie**, en intégrant les objectifs du partenariat CAFI-Cameroun listés ci-dessus. Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2027.
- Finaliser le plan pour la mise en place et le financement durable des capacités nationales de suivi de l'utilisation des terres agricoles et forestières. Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint dans la phase de démarrage 2025-2027.
- Développement d'un plan conjoint Cameroun-CAFI de mobilisation des ressources (domestiques, internationales, publiques et privées) pour la phase de mise à échelle. Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.
- Révision et mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, conformément à la Convention pour la Biodiversité et au Cadre de Kunming-Montréal. Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.

Enfin, cette aide permettra de :

- Assurer la **continuité des fonctions de coordination** assurées par le MINEPAT ;
- Maintenir la **mobilisation des parties prenantes** et la dynamique intersectorielle, notamment la mobilisation des ministères en charge des différents jalons ;
- Renforcer les **capacités techniques et institutionnelles** à tous les niveaux ;
- préparer activement la **transition vers la phase d'engagement 2026–2030**, en parfaite cohérence avec la **Stratégie Nationale de Développement 2020–2030 (SND30)**.

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

- S'assurer que les jalons sont atteints dans les délais escomptés et agréés dans la Lettre d'Intention en bénéficiant des appuis définis dans la Lettre d'Intention, et en étroite concertation avec la GIZ dans le cadre du projet de coordination qui a été approuvé en mai 2025, et qui sera opérationnel fin 2025.

C. RESULTATS A MI-PARCOURS DE LA PHASE DE DEMARRAGE

Depuis le lancement de la phase de démarrage, le MINEPAT, en tant que point focal du partenariat CAFI-Cameroun, a su instaurer une dynamique de travail efficace, fondée sur une coordination renforcée entre les ministères sectoriels, les collectivités territoriales et les agences de mise en œuvre. Cette mobilisation a permis d'enregistrer des avancées notables, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel.

Un jalon structurant a été l'aboutissement du processus d'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2023, qui a permis de structurer un portefeuille de six projets. À ce jour, quatre projets ont été approuvés par le Conseil d'administration :

- Le projet **FIDA/FODECC** (21,99 M USD + 1,94 M USD du Royaume-Uni), axé sur la transition agroécologique dans les filières cacao et café, est **pleinement opérationnel**. Le premier décaissement de 19 M USD a été effectué, et le rapport de démarrage a été soumis.
- Le projet **GIZ** (13,6 M USD), visant à renforcer la coordination intersectorielle, a été approuvé sous réserve. Un **PRODOC révisé est attendu d'ici fin mai 2025**, intégrant les ajustements budgétaires requis.
- La **subvention préparatoire FIDA** (0,5 M USD), ayant permis de structurer le projet agricole, a été prolongée sans coût additionnel jusqu'en décembre 2025. Elle affiche un taux d'exécution de 51 %.
- Le Don de Préparation **PNUD/MINEPAT** (1,79 M USD), objet de cette demande d'extension avec coûts

Deux projets sont en cours d'approbation :

- Le **projet PGIP-GM** (KfW, 20 M USD), centré sur la gestion intégrée du paysage dans le Grand Mbam, a été validé par le gouvernement camerounais et transmis au CAFI. Il est **en attente de validation finale** par le Conseil d'administration, après intégration des recommandations techniques (budgétisation et mécanismes PES).
- Le **projet de renforcement des capacités en aménagement du territoire** (GIZ, 7,3 M USD) est également **en phase de finalisation**. Un PRODOC révisé est attendu, conformément à la politique budgétaire de CAFI.

La signature officielle de la **Lettre d'intention** est intervenue le **8 octobre 2024 à Hambourg**, lors de la « *Hamburg Sustainability Conference* ». Elle a réuni le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun, M. Alamine Ousmane Mey, ainsi que les représentants du Conseil d'administration de CAFI, Mme Anneliese Dodds (Royaume-Uni) et M. Jochen Flasbarth (Allemagne). Cet acte fondateur a scellé un engagement commun autour d'une vision ambitieuse de développement durable, de lutte contre la déforestation et de transformation structurelle de l'économie camerounaise.

Plusieurs jalons stratégiques de la Lettre d'intention sont déjà en cours de mise en œuvre. Le cadre méthodologique pour la révision de la CDN et l'élaboration du Plan Climat national a été finalisé, les consultants sont mobilisés, et les travaux techniques sont en cours (mesures d'atténuation, plan MRV, plan genre, etc.). Des avancées similaires sont enregistrées sur le Plan Forêt-Bois et le Plan Agro-Industriel.

Le présent document s'inscrit dans cette dynamique, en formulant une **nouvelle demande de financement dans le cadre du Prep Grant 3**, afin de consolider les acquis du Prep Grant 2 et d'accélérer la mise en œuvre des engagements de la Lettre d'intention.

Sur le plan institutionnel, un site web dédié au partenariat (https://cafi-cameroon.cm) a été mis en ligne, assurant une communication transparente et régulière. Un immeuble de 45 bureaux a été loué pour accueillir l'équipe de coordination du MINEPAT et les unités de gestion des projets CAFI. Un colloque national sur l'aménagement du territoire a également permis de structurer un cadre de concertation multi-acteurs.

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Le Cameroun a renforcé sa présence sur la scène internationale, avec la participation à la conférence de Hambourg, au One Tropical Forest Forum à Oslo, aux réunions techniques de la CCNUCC à Bonn, et à une mission stratégique à Rome auprès du FIDA et de la FAO.
Enfin, des efforts importants ont été déployés en matière de communication (capsules vidéo, spot), de renforcement des capacités (missions techniques, formation spécialisée), et d'intégration des enjeux environnementaux dans les revues sectorielles de la SND30.
Ces résultats témoignent de l'engagement du Cameroun à faire du partenariat avec CAFI un levier structurant pour la mise en œuvre de sa stratégie nationale de développement durable.

D. EXTENTION DES ACTIVITS ET BESOINS JUSQU'AU 30 DECEMBRE 2026

Dans la continuité des efforts engagés dans le cadre du partenariat CAFI-Cameroun, une nouvelle *extension* du Don de Préparation est sollicitée jusqu'au 30 décembre 2026, afin de permettre la poursuite des activités de coordination, de planification stratégique et de mise en œuvre des jalons de la Lettre d'Intention signée le 7 octobre 2024.

Le présent don de préparation trouve son origine dans les conclusions de la réunion du 4 septembre 2023, tenue au siège de la GIZ à Eschborn, réunissant la GIZ, le Gouvernement du Cameroun représenté par le MINEPAT, le Secrétariat de l'Initiative CAFI et l'Ambassade d'Allemagne. Lors de cette rencontre, il avait été convenu et acté dans le Mémorandum signé par les parties présentes que :

- *dans un délai très court précédant le lancement effectif du/des projet(s) issus de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), et afin de permettre la conduite des activités préparatoires et des consultations nécessaires sous la coordination du MINEPAT, le Gouvernement pouvait s'adresser à une agence de mise en œuvre pour obtenir son accord en vue de la formulation de « dons de préparation », à soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration de CAFI.* Cette extension s'inscrit dans la continuité des phases de financement antérieures, approuvées respectivement en août et décembre 2024. Elle vise à consolider les acquis enregistrés jusque-là, tout en appuyant une montée en puissance progressive des engagements pris dans le cadre du partenariat.
- *« Certaines activités relatives aux concertations, aux missions, etc devant être conduites pour la mise en œuvre du projet mériteront à faire l'objet d'une exécution nationale. Plusieurs sources de financement et modalités d'exécution, non exclusives les unes des autres, pourront être mobilisées en ce sens ». « Sur financement CAFI, les projets et modalités d'exécution seraient les suivants :*
 - *1. Projet(s) GIZ avec contrat de financement sous réserve d'un accord par principe préalable du BMZ et des résultats de l'audit préalable qui sera conduit par l'agence.*
 - *2.* ***autre projet qui serait porté par une agence d'exécution accréditée à CAFI avec une modalité d'exécution nationale ; pour ce faire, le Gouvernement est invité à obtenir l'accord d'une agence, identifier les montants dans le cadre desdits projets en concertation avec CAFI et la GIZ, et soumettre la demande au CA de CAFI ;***
 - *3. Futur projet régional Technical Assistance Facility (TAF) pour la mise en œuvre des Lettres d'Intention, projet porté par UNOPS »*

Ainsi, donc la présente demande PG3, ainsi que celles antérieures, trouve son origine et est en droite ligne avec les conclusions actées lors de cette réunion en date de septembre 2023.

S'agissant des budgets sollicités par le Cameroun, notamment dans le cadre du PG3, ils s'inscrivent dans le cadre des engagements de CAFI à hauteur de 60 M USD sur la période 2025-2027 pour la phase de démarrage.
Il est à noter que les projets identifiés dans le cadre de l'AMI lancé en 2023 pour un montant de 60 M USD ont pour la majorité connu des délais d'instruction bien supérieurs aux délais fixés par le Manuel d'Opérations de CAFI et agréés lors des feuilles de route définies conjointement avec les organisations de mise en œuvre en septembre 2023.

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Ainsi par exemple le projet d'appui à la coordination instruit par le GIZ a été instruit sur une période de 20 mois. Ce projet dont l'instruction a démarré en septembre 2023 a été approuvé par décision du Conseil d'Administration de CAFI en mai 2025 et sera opérationnel dans le second semestre 2026.
Outre le fait que l'engagement des parties prenantes tant sur un plan technique qu'opérationnel doit être initié en amont afin de s'assurer de l'atteinte des jalons d'ici 2027, il est important de noter que les transferts de CAFI s'effectuant par tranche sur base d'une absorption démontrée de 70% de la première tranche, il est très peu probable que l'ensemble des montants approuvés par le Conseil d'Administration de CAFI, pour ce projet coordination, ainsi que pour d'autres projets qui ne sont pas approuvés à ce jour (Projet AT GIZ et Projet KfW Grand Mbam) soit décaissé à hauteur de 60 Millions de USD d'ici fin 2027 tel que stipulé dans le cadre de la Lettre d'Intention.

Le tableau ci-dessous illustre les montants approuvés et les décaissements effectués et planifiés sur la période 2025-2027.

Projets	Budget approuve par l'AMI (2023)	Coût total financé par le Fonds fiduciaire de CAFI	Top-Up (UK)	Premier décaissement	Deuxième décaissement	Durée du Projet (Début et fin)	Échéance premier décaissement	Date probable du deuxième décaissement
Projet pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique (FIDA)	20000000	$20512743	1937500	$19 000 147,16	$3 450 096,00	Sept. 2024 - Sept. 2027 36 mois	Pour 2 ans	2026
Projet d'Appui à la Coordination intersectorielle et multi-niveaux (GIZ)	13600000	$13 600 000,00		$5 700 000,00	$7 900 000,00	Mai 2025 - Avril 2028 36 mois	Pour 1.5 ans	2027
Projets de gestion intégrée du paysage Grand Mbam – PGIP-GM (KFW)	20000000	$20 000 000,00		$15 477 585,00	$4 522 415,00	Sept. 2025 - Août 2029 48 mois	Pour 3 ans	2028
Projet de Renforcement des capacités en matière d'aménagement du territoire (GIZ)	6259000	$7 300 000,00		$3 100 000,00	$4 200 000,00	Août 2025 - Juillet 2028 36 mois	Pour 2 ans	2027
Don de préparation UNDP MINEPAT		$1 794 299,99		$1 794 299,99	$0,00	Oct 2023 - Déc 2025	0	0
Don de préparation FIDA		$499 315,50		$499 315,50	$0,00	Déc 2023 - Déc 2025	0	0
TOTAL	**59859000**	**$65 643 858,65**		**$45 571 347,65**	**$20 072 511,00**			

Poursuite de l'atteinte des jalons prioritaires de la première phase
Plusieurs jalons identifiés comme prioritaires pour la période 2024-2025 restent en cours de mise en œuvre. Leur finalisation est essentielle pour respecter les engagements internationaux du Cameroun et maintenir la dynamique enclenchée depuis la signature de la Lettre d'Intention. Il s'agit notamment de :

- La soumission de la CDN révisée à la CCNUCC ;
- L'élaboration du Plan National Climat ;
- La finalisation du Plan Forêt-Bois et du Plan Agro-Industriel National.

Ces jalons ont été amorcés dans le cadre du Prep Grant 2 (PG2), mais n'ont pas pu être entièrement finalisés. Leur état d'avancement est le suivant :

- Plan National Climat (PNC) : 50 % réalisé
- Révision de la CDN : 50 % réalisée
- Plan Agro-Industriel National (PAIN) : 25 % réalisé
- Plan Forêt-Bois (PFB) : 25 % réalisé

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

L'écart observé dans la réalisation de ces jalons s'explique par plusieurs facteurs :

1. **Sous-estimation des besoins en expertise**
 Lors de l'atelier de cadrage tenu 12 - 15 Février 2025 il est apparu que le nombre de consultants initialement prévu (3 à 4) était insuffisant. Jusqu'à 8 experts ont dû être mobilisés pour répondre aux exigences techniques, entraînant un impact budgétaire et un allongement des délais.
 - Le Plan Forêt-Bois a nécessité l'intervention de 5 consultants spécialisés.
 - Le Plan Agro-Industriel National a mobilisé 4 consultants.
2. **Priorisation stratégique**
 Le PNC a été identifié comme prioritaire pour le Cameroun, notamment en lien avec l'accord FMI. Les ressources ont donc été concentrées sur ce livrable, au détriment temporaire des autres.
3. **Méthodologie initiale inadaptée**
4. Une approche conjointe avait été envisagée pour mutualiser les efforts, mais la complexité spécifique de chaque livrable a nécessité une individualisation des processus.

Ces constats justifient pleinement la demande de financement additionnel dans le cadre du PG3, afin de finaliser les jalons entamés et de garantir la cohérence et la continuité des efforts engagés.

Appui à l'atteinte de nouveaux jalons stratégiques

En parallèle, cette extension permettra de lancer ou d'accélérer la mise en œuvre de nouveaux jalons prévus dans la Lettre d'Intention pour la période 2025-2026. Ces jalons traduisent une montée en ambition du partenariat et concernent notamment :

- L'élaboration d'une feuille de route pour l'accès aux marchés du carbone dans les secteurs liés à l'utilisation des terres ; Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.
- Le développement d'orientations pour la structuration d'un prêt pour le développement durable, en concertation avec CAFI ; Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.
- La soumission d'un niveau de référence d'émission à la CCNUCC ; Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.L'élaboration du premier rapport biennal de transparence ; Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 30 juin 2026.
- La mise en place d'une stratégie de financement durable pour la phase de mise à échelle du partenariat ; Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.
- La révision des stratégies nationales pour la biodiversité Conformément à la Lettre d'Intention, ce jalon doit être atteint au plus tard le 31 décembre 2025.

Ces jalons nécessitent des travaux préparatoires techniques, des consultations multisectorielles et une coordination renforcée, que cette extension permettra de soutenir.

Renforcement de la coordination et du pilotage stratégique

L'extension permettra également de :

- Renforcer l'équipe de coordination du MINEPAT, en attendant l'opérationnalisation complète du projet d'appui à la coordination multisectorielle mis en œuvre par la GIZ ;
- Soutenir les consultations interinstitutionnelles nécessaires à la validation des feuilles de route sectorielles ;
- Appuyer la formulation de stratégies de financement durable, en lien avec les engagements conjoints de mobilisation des ressources publiques et privées ;
- Assurer le fonctionnement opérationnel de l'équipe focale CAFI, y compris les charges logistiques, les missions techniques, la communication et les formations.

Rédiger un texte sur le Produit 3 (MINEPAT) pour justifier les revues sectoriels ect...

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

E. *COHERENCE AVEC LES INITIATIVES EXISTANTES :*

1. Répartition de l'atteinte des jalons entre projets complémentaires

L'atteinte des jalons définis dans la Lettre d'Intention signée entre le Cameroun et l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) repose sur une répartition stratégique entre plusieurs projets complémentaires. Chacun de ces projets contribue à la réalisation des objectifs du partenariat à travers des piliers thématiques spécifiques.

1. Pilier « Agriculture » : un rôle central pour le Projet Grand Mbam (PGIP-GM)
Le **Projet de Gestion Intégrée du Paysage du Grand Mbam (PGIP-GM)** constitue le principal levier pour la mise en œuvre des engagements liés à l'agriculture durable. Il vise à promouvoir l'intensification agroécologique dans les zones à risque de déforestation, notamment dans le domaine forestier non permanent.
Le PGIP-GM contribue directement aux jalons suivants :

- **Jalon 2.2** : Expansion du modèle de financement des guichets du FODECC aux cultures à risque de déforestation (hévéa, palmier à huile, vivriers) – *Échéance : 31/12/2025* ;
- **Jalon 2.3** : Enregistrement de 300 000 producteurs sur la plateforme numérique du FODECC pour accéder aux mécanismes de subvention agricole – *Échéance : 31/12/2025.*

Ces actions structurent la transformation des pratiques agricoles vers des modèles plus durables, en cohérence avec les objectifs de lutte contre la déforestation.

2. Pilier « Aménagement du territoire » : encadrer les dynamiques agricoles dans une logique de durabilité
Le **Projet de Renforcement des Capacités en matière d'Aménagement du Territoire (Projet AT)** est le principal vecteur de mise en œuvre du pilier « aménagement du territoire ». Il vise à doter le Cameroun d'outils de planification et de régulation spatiale cohérents avec les objectifs de conservation.
Il contribue notamment aux jalons suivants :

- **Jalon 3.1** : Élaboration des textes d'application de la loi de 2011 ;
- **Jalon 3.2** : Mise en place d'outils de planification territoriale et de coordination ;
- **Jalons 3.4 et 3.5** : Finalisation des SRADDT et PLADDT dans au moins trois communes ;
- **Jalon 3.3** : Validation du Plan National de Zonage du Territoire ;
- **Jalon 3.6** : Création d'un guichet de cofinancement des investissements structurants des communes, conditionné à des cibles de conservation et de reboisement.

Ces jalons permettent d'orienter les investissements et les usages du territoire vers des zones compatibles avec les objectifs de durabilité.

3. Fonctions transversales : coordination, gouvernance et suivi
Les fonctions transversales de coordination intersectorielle, de gouvernance et de suivi sont assurées conjointement par :

- Le **don de préparation (Prep Grant)**, qui a permis de :
 - Formuler les jalons de la Lettre d'Intention (Jalon 2.1) ;
 - Lancer les travaux sur le **Plan National Climat** et la **révision de la CDN** (Jalons 1.1 et 1.3) ;
 - Soutenir la structuration de la coordination nationale.
- Le **projet de coordination intersectorielle mis en œuvre par la GIZ**, qui prendra le relais pour :
 - Assurer le suivi-évaluation ;
 - Renforcer la transparence ;
 - Mobiliser les ressources (Jalons 1.10 à 1.20).

Cette complémentarité garantit une mise en œuvre cohérente, progressive et coordonnée des engagements pris dans le cadre du partenariat CAFI-Cameroun.
Comme discuté et acté lors de la revue de conformité interne du document de projet, la GIZ, à travers le projet d'appui à la coordination, assurera la continuité de certains des appuis pour les activités ci-dessous, initialement lancées dans le cadre du don de préparation mis en œuvre par le PNUD sous la

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

coordination du Point Focal CAFI Gouvernement. Cette prise de relais s'inscrit dans une logique d'anticipation face aux exigences de délais liées à la soumission des livrables attendus par le FMI et la CCNUCC, engagements auxquels le Gouvernement du Cameroun a souscrit. Par ailleurs, certains prérequis pour le lancement de ces processus nécessitent un temps suffisant pour assurer une mobilisation efficace des acteurs aux niveaux national et régional, sous le leadership du Gouvernement. Enfin, la programmation budgétaire, tant dans le cadre de don de préparation que dans le cadre de la formulation du document de projet d'appui à la coordination de la GIZ, a été conçue de manière à garantir la complémentarité des financements, tout en évitant les doublons.

F. *DESCRIPTION DES ACTIVITES COUVERTES PAR LA SUBVENTION PREPARATOIRE :*

La présente extension du Don de Préparation vise à soutenir la poursuite et l'achèvement des jalons prioritaires amorcés lors de la phase précédente, ainsi que le lancement de nouveaux jalons stratégiques prévus dans la Lettre d'Intention. Les activités couvertes par cette subvention s'articulent autour des axes suivants :

- L'appui technique à la finalisation des jalons en cours, notamment l'élaboration du Plan National Climat (PNC), la révision de la CDN, ainsi que les plans sectoriels Agro-Industriel et Forêt-Bois ;
- Le lancement de nouveaux jalons liés à la finance climatique, à la transparence, à la biodiversité et à la structuration de filières durables, conformément aux engagements de la Lettre d'Intention (voir pilier gouvernance de la LOI) ;
- Le renforcement des capacités de coordination du MINEPAT, en appui à la mise en œuvre multisectorielle des jalons, en attendant l'opérationnalisation complète du projet de coordination exécuté par la GIZ ;
- La mobilisation d'expertise technique spécialisée, en complément des ressources déjà engagées, pour répondre aux exigences méthodologiques et sectorielles des jalons ;
- L'organisation d'ateliers techniques et de concertation, en lien avec les ministères sectoriels et les partenaires techniques, pour assurer la cohérence des feuilles de route et des livrables attendus ;
- La production d'outils de communication et de sensibilisation sur les objectifs et les résultats du partenariat, à destination des parties prenantes nationales.

Ces activités s'inscrivent dans le cadre des engagements du Cameroun en matière de développement durable, notamment :

- La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), qui encadre la planification intersectorielle et territoriale ;
- Le respect du cadre de transparence renforcée (ETF) de l'Accord de Paris, qui impose la soumission de rapports biennaux sur la transparence à partir de décembre 2024 ;
- Les engagements pris dans le cadre de l'accord avec la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) du FMI, visant à intégrer les risques climatiques dans les politiques publiques.
- La liste détaillée des jalons couverts par cette subvention est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Jalons de la phase de démarrage pour l'objectif : « Gouvernance intersectorielle et multiniveaux des ressources naturelles »

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Numéro	Date d'atteinte prévue	Jalons de la Phase de démarrage 2025-2027
1.1	01/04/2025	Intégrer les actions, objectifs, politiques et mesures climatiques clés du Gouvernement à mettre en œuvre avec l'appui de CAFI dans le Plan Climat National (PCN) qui doit être validé par le Premier Ministre d'ici avril 2025 dans le cadre de l'accord avec la FRD du FMI.
1.2	Phase de démarrage	Elaboration d'une stratégie de gestion durable et de renaturation des zones humides et zones de tourbières
1.3	01/04/2025	Actualisation de la Contribution Déterminée au niveau National d'ici avril 2025, en ligne avec la Déclaration de Glasgow et les objectifs de long et moyen termes [1] de la présente Lettre d'Intention
1.4	Phase de démarrage	Elaborer le plan agroindustriel national en intégrant les objectifs du partenariat CAFI-Cameroun, à savoir : (i) la préservation et la gestion durable du domaine forestier permanent ; (ii) l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique au sein du domaine forestier non-permanent ; et (iii) le respect des orientations établie par les outils d'aménagement du territoire.
1.5	31/12/2027	Elaborer le plan mine-métallurgie-sidérurgie en 2027, en intégrant les objectifs du partenariat CAFI-Cameroun listé ci-dessus.
1.6	Phase de démarrage	Elaborer le plan forêt-bois, intégrant les objectifs du partenariat CAFI-Cameroun listés ci-dessus.
1.12	31/12/2025	Soumission d'un niveau de référence d'émission à la CCNUCC d'ici la fin de 2025, en ligne avec les objectifs de long terme énoncés dans la présente Lettre d'Intention et en cohérence avec la CDN révisée en 2025 Sur la base des données déjà produites par la FAO dans le cadre du projet régional CAFI
1.13	30/06/2026	Soumission du premier rapport biennal de transparence à la CCNUCC d'ici mi 2026
1.14	Phase de démarrage	Finalisation d'un plan pour la mise en place et le financement durable des capacités nationales, y compris des instituts de recherche, sur le suivi de l'utilisation des terres agricoles et forestières, permettant de disposer de données robustes, cohérentes et publiées annuellement
1.17	31/12/2026	Développement des orientations pour la structuration d'au minimum un prêt pour le développement durable, en concertation avec CAFI et au moins une institution financière internationale d'ici fin 2025.
1.18	31/12/2026	Développement d'un plan conjoint d'ici 2025 Cameroun-CAFI de mobilisation des ressources (domestiques, internationales, publiques et privées) pour la phase de mise à échelle
1.19	31/12/2026	Développement d'ici 2025 et mise en œuvre d'une feuille de route pour favoriser l'accès aux marchés du carbone dans les secteurs liés à l'utilisation des terres
1.20	Phase de démarrage	Réviser et mettre à jour les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique conformément à l'article 6 de la Convention pour la Biodiversité, en suivant les orientations fournies à l'annexe I, alignés sur le Cadre mondial pour la diversité biologique de Kunming-Montréal et ses buts et objectifs, y compris ceux liés aux moyens de mise en œuvre, et soumettre ces documents par l'intermédiaire du centre d'échange

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

G. *MODALITES :*

Ce projet sera exécuté en cohérence avec l'approche harmonisée des procédures de remises d'espèces aux partenaires d'exécution (HACT) qui propose de nouvelles méthodes de gestion des procédures de remises d'espèces aux partenaires d'exécution. Les modalités de cette approche sont les remises directes d'espèces, les paiements directs, le remboursement et l'exécution directe par l'organisme. Ainsi, à la demande du MINEPAT, le PNUD mettra à disposition les ressources suivant la modalité NIM (Exécution nationale) à travers le Projet PAPRINS. Le cadre HACT est destiné à constituer un ensemble simplifié de procédures de demande, de décaissement, de garantie et de rapport sur les fonds pour gérer efficacement les risques, réduire les coûts des transactions et promouvoir le développement durable de manière coordonnée.

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

H. *PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET*

Fournissez le plan de travail et le budget envisagés pour le projet, en utilisant le tableau ci-dessous : (1) produit/activité (2) calendrier (3) budget par activité.

Plan de travail du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2026

Tableau 2 : Budget par produit

Produits	Sous-Produits	2025		2026		Allocation des ressources	Livrables
		Q3	Q4	Q1	Q2	Total (USD)	
Produit 1 : Appui à l'atteinte des jalons de la Lettre d'Intention	Sous-Produit A : Poursuite de l'atteinte des priorités programmatiques de la phase de démarrage						
	Elaboration du Plan National Climat (PNC)	-	-			50,000	Le Plan National Climat est élaboré (Jalon #1 page 13 de la LoI)
	Revision de la CDN Cameroun	-	-			50,000	La CDN Cameroun est révisée (Jalon #3 page 13 de la LoI)
	Elaboration du Plan Agro-Industriel National	-	-			58,000	Le Plan Agro-Industriel National est élaboré (Jalon #4 page 13 de la LoI)
	Appui à l'élaboration du Plan Foret-Bois	-	-			60,000	Le Plan Foret-Bois est élaboré (Jalon #6 page 14 de la LoI)
	Sous-Produits B : Appui à l'atteinte de nouveaux jalons stratégiques de la LOI						
	Développement des orientations pour la structuration d'au minimum un prêt pour le développement durable, en concertation avec CAFI					130,000	Des orientations pour la structuration d'au minimum un prêt pour le développement durable, sont développées de concert avec CAFI ((Jalon #17 page 15 de la LoI)
	Elaboration d'une feuille de route pour favoriser l'accès aux marchés du carbone dans les secteurs liés à l'utilisation des terres					115,000	Une feuille de route pour favoriser l'accès aux marchés du carbone dans les secteurs liés à l'utilisation des terres, est élaborée (Jalon #18 et 19 page 15 de la LoI)
	Elaboration d'une stratégie de gestion durable et de renaturation des zones humides et zones de tourbières					120,522.04	La stratégie de gestion durable et de renaturation des zones humides et zones de tourbières est élaborée (Jalon #2 page 13 de la LoI)
	Soumission d'un niveau de référence d'émission à la CCNUCC d'ici la fin de 2025, en ligne avec les objectifs de long terme énoncés dans la présente Lettre d'Intention et en cohérence avec la CDN révisée en 2025					130,000	Le niveau de référence d'émission à la CCNUCC d'ici la fin de 2025, est soumis (Jalon #12 page 14 de la LoI)
	Elaboration premier rapport biennal de transparence à la CCNUCC					100,000	Le premier rapport biennal de transparence à la CCNUCC est élaboré (Jalon #13 page 14 de la LoI)
	Elaborer le plan mine-métallurgie-sidérurgie en 2027, en intégrant les objectifs du partenariat CAFI-Cameroun listé ci-dessus.					100,000	L'élaboration plan mine-métallurgie-sidérurgie intégrant les objectifs du partenariat CAFI-Cameroun est accompagnée (Jalon #5 page 13 de la LoI)
	Finalisation d'un plan pour la mise en place et le financement durable des capacités nationales, y compris des instituts de recherche, sur le suivi de l'utilisation des terres agricoles et forestières, permettant de disposer de données robustes, cohérentes et publiées annuellement					50,000	(Jalon #14 page 14 de la LoI)
	Développement d'un plan conjoint d'ici 2025 Cameroun-CAFI de mobilisation des ressources (domestiques, internationales, publiques et privées) pour la phase de mise à échelle					170,000	Une stratégie de financement et de mobilisation des ressources pour le partenariat CAMEROUN-CAFI, est élaborée (Jalon #18 page 15 de la LoI)
	Réviser et mettre à jour les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique conformément à l'article 6 de la Convention pour la Biodiversité, en suivant les orientations fournies à l'annexe I, alignés sur le Cadre mondial pour la diversité biologique de Kunming-Montréal et ses buts et objectifs, y compris ceux liés aux moyens de mise en œuvre, et soumettre ces documents par l'intermédiaire du centre d'échange					130,000	(Jalon #20 page 16 de la LoI)

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

Produits	Sous-Produits	2025		2026		Allocation des ressources	Livrables
		Q3	Q4	Q1	Q2	Total (USD)	
Sous-total						**1,263,522.04**	
Produit 2 : Appui à l'élaboration des instruments/outils d'opérationnalisation du Projet	Examen et validation des ProDoC					25,000	Documents de Projets Pilotes sont validés
	Accompagnement des équipes sectorielles dans la prise en compte des questions environnementales dans les revues SND30					150,000	Les revues sectorielles prennent en compte les questions environnementales
	Appui à l'organisation d'un cadre de concertation de planification					100,000	L'organisation du cadre de planification es appuyée
Sous-total						**275,000**	
Produit 3 : Priorités programmatiques du partenariat Cameroun-CAFI	Elaboration d'un manuel de procédures de sélection des projets du MINEPAT intégrant des critères spécifiques liés aux objectifs du partenariat CAFI-Cameroun					50,000	L'élaboration du manuel de procédures de sélection des projets d'investissements intégrant des critères spécifiques liés aux objectifs du partenariat CAFI-Cameroun, est accompagnée (Jalon #7 page 14 de la LoI)
	Elaboration de guide et manuel de maturation des projets d'investissements, intégrant des critères relatifs à l'impact sur la forêt					50,000	L'élaboration du guide et de manuels de maturation des projets d'investissements, intégrant des critères relatifs à l'impact sur la forêt, est accompagnée (Jalon #09 page 14 de la LoI)
	Appui à la formulation et à la mise en œuvre des reformes (secteur rural, secteur minier,) devant faciliter l'opérationnalisation de la LoI					90,000	
	Participation aux événements internationaux sur la gestion durable des ressources naturelles					59,506	Les rapports de participation aux événements internationaux sur la gestion durable des ressources naturelles sont disponibles
	Contextualisation de l'outil de planification des Paiements pour Services Écosystémiques (PSE).					110,000	(Jalon #14 page 15 de la LoI)
Sous-total						**359,506**	
Produit 4 : Le fonctionnement de l'Equipe Focale CAFI est assurée	Location et charges locatives					45,000	La location des locaux CAFI Cameroun est assurée
	Carburant					5,000	Les bons de carburant sont acquis
	Communication CAFI Cameroun					45,000	
	Missions Techniques CAFI					25,000	Les Rapports de missions techniques sont disponibles
	Assistance à l'Equipe Focale					8,000	Deux assistants techniques à l'Equipe Focale CAFI sont recrutés
	Formations techniques diverses en lien avec le développement durable					45,000	Rapports de formations techniques sont disponibles
Sous-total						**173,000**	
Sous-total des coûts du projet						**2,071,028.04**	
Coûts indirects						**144,971.96**	
TOTAL						**2,216,000.00**	

- Les détails du coût des équipements se présente comme suite dans le tableau 4 ci-dessous :

Tableau 3 : Des détails sur le coût des équipements

Equipement		
Carburant	*5000*	Les bons de carburant sont acquis
Communication CAFI Cameroun	*45 000*	
Location et charges locatives	*45 000*	La location des locaux CAFI Cameroun est assurée
Total	***95 000***	

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

- ***L'équipe d'assistance focale CAFI, composé de deux assistants techniques, est prolongée pour la durée de l'extension, pour continuer à appuyer l'équipe focale CAFI en attendant la mise en œuvre effective de l'Unité de Gestion du Projet Coordination Intersectorielle.***

Tableau 4 : Des détails sur le renforcement de l'assistance de l'équipe focale CAFI

Assistance à l'équipe focale CAFI		
Deux assistants techniques à l'Equipe Focale CAFI sont recrutés	*8,000 USD*	*4,000 USD par expert sur 6 mois (avec un montant mensuel par expert de 666 USD)* *Ces experts sont recrutés comme consultants dans l'attente de l'opérationnalisation du projet coordination GIZ qui appuiera la mise en place de l'équipe de coordination*

Budget du projet par catégories de l'ONU

Tableau 5 : Du budget par catégorie de l'ONU

BUDGET DU PROJET CAFI-MINEPAT Cameroun					
CATEGORIES	***Projet initial***	***Extension avec coût #1***	***Extension avec coût #2***	***GRAND-TOTAL 1+2***	***Extension avec coût #3***
1. Personnel et autres collaborateurs	*28,500.00*	*120,000.00*		*148,500.00*	*153,401.79*
2. Fournitures, produits de base, matériaux	*40,000.00*	*210,000.00*		*250,000.00*	*53,757.20*
3. Équipement, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	*55,000.00*	*267,000.00*		*322,000.00*	*42,678.98*
4. Services contractuels	*40,000.00*	*210,000.00*	*24,253.08*	*288,581.10*	*1,223,928.04*
5.Voyage	*40,500.00*	*191,000.00*	*14,331.03*	*231,500.00*	*185,909.19*
6. Transferts et subventions aux contreparties	*40,000.00*	*210,000.00*		*250,000.00*	*260,757.23*
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	*34,000.00*	*160,000.00*		*194,000.00*	*150,595.61*
Sous-total des coûts directs du projet	***278,000.00***	***1,368,000.00***	***38 584,11***	***1 684,584.11***	***2,071,028.04***
8. Coûts indirects de soutien.*	*17,005.00*	*90,000.00*	*2,700.89*	*109,705.89*	*144,971.96*
TOTAL	***295,005.00***	***1,458,000.00***	***41,284.99***	***1,794,289.99***	***2,216,000.00***

* *Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories 1-7, comme spécifié dans les termes de référence du CAFI et doit suivre les règles et lignes directrices de chaque organisation bénéficiaire. Notez que les coûts directs de mise en œuvre du projet encourus par l'Agence doivent être imputés à la ligne budgétaire correspondante, conformément aux règlements, règles et procédures de l'Agence.*

Docusign Envelope ID: D41E2FFC-8520-4268-AA59-29FAD4E80852

I. *Décaissement :*

Les fonds relatifs au premier plan de travail, d'un montant de 295 005 USD, couvrant la période du 1er octobre 2023 au 30 juin 2024, ont été entièrement décaissés. Les rapports narratifs et financiers correspondants ont été produits et transmis au Secrétariat de CAFI.
Les fonds de l'extension approuvée en août 2024, à hauteur de 1 458 000 USD, ont également été décaissés et ont permis de soutenir la coordination, les consultations techniques et le démarrage de plusieurs jalons prioritaires.
Enfin, les 41 284,99 USD correspondant à l'extension budgétaire approuvée en décembre 2024 pour couvrir les coûts liés à l'organisation de la visite de terrain du Conseil d'Administration de CAFI ont également été décaissés, portant le montant total transféré au PNUD à 1 794 289,99 USD.
A ce stade un montant de 2 216 000 USD est sollicité pour le décaissement.

J. *Gestion des risques :*

Cette section présente les principaux risques susceptibles de compromettre la mise en œuvre du projet, leur probabilité, leur gravité et la gestion des risques, y compris la responsabilité de la gestion et de l'atténuation des risques. Les risques doivent inclure ceux de nature politique et externe ainsi que ceux de nature programmatique. Utilisez le tableau ci-dessous pour la cartographie des risques.

Matrice de gestion des risques

Tableau 6 : Des matrices de gestion des risques

Risques pour la réalisation de l'effet	***Probabilité d'occurrence (élevée, moyenne, faible)***	***Gravité de l'impact du risque (élevé, moyen, faible)***	***Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)***
Insécurité	*Faible*	*Faible*	*Mettre en place un plan de sécurité approprié*
Non-respect des normes sociales et environnementales	*Faible*	*Faible*	*Mettre en place un plan de gestion des normes sociales et environnementales*
Fraude ou corruption	*Faible*	*Faible*	*Application des politiques du PNUD de gestion financière et de lutte contre la corruption et la fraude*
Intersectoriel	*Elevé*	*Elevé*	*Besoin d'un suivi rapproché du MINEPAT avec les autres ministères pour garantir l'atteinte des jalons portés par d'autres ministères*